



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

## Le dictionnaire bilingue comme auxiliaire du traducteur : Le cas de la traduction des figements

**Hanane Dziri**

Docteur en Sciences du Langage

anaana\_1962@yahoo.com

*Les traductions sont comme ces monnaies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple ; mais elles sont toujours faibles et d'un mauvais aloi.*

Montesquieu : *Lettre CXXIII, Rica à Usbeck* (1719).

### Résumé

Si le figement est un phénomène linguistique commun à plusieurs langues, il soulève également les mêmes difficultés d'analyse : difficulté à le définir, à délimiter son champ, à tracer des limites étanches entre les structures qu'il couvre et aussi difficulté à le traduire. Dans cet article, nous nous sommes penchés sur cette dernière question à travers une approche lexicographique. Nous avons donc analysé quelques dictionnaires bilingues afin de connaître leur rôle et leur apport dans le processus de traduction, autrement dit quelle est la place réservée aux figements dans ces outils lexicographiques et à quel point ils peuvent aider le traducteur dans sa recherche de l'équivalence sémantique ?

**Mots-clés** : expressions figées, dictionnaires bilingues, traduction, équivalence sémantique

### القاموس الثنائي كوسيط في الترجمة : ترجمة العبارات الجامدة نموذجا

**ملخص** : إذا كانت ظاهرة التكلس اللغوي مشتركة بين جميع اللغات فإنها تطرح أيضا نفس الصعوبات من حيث تعريفها و تحليلها ورسم حدود واضحة ودقيقة بين مختلف التراكيب التي تدخل ضمنها كما وتطرح عدة عوائق أمام الترجمة. في بحثنا هذا حاولنا أن نسلط الضوء على الصعوبات التي تثيرها ترجمة العبارات الجامدة من خلال مقارنة معجمية. قمنا إذن بدراسة وتحليل بعض المعاجم الثنائية اللغة لنكشف الدور الذي تلعبه في عملية ترجمة هذا النوع من التراكيب ومدى ماتقدمه للمترجم لتسهيل عمله.

**كلمات مفتاحية** : التعابير الجامدة ، القواميس الثنائية اللغة ، الترجمة ، التوافق الدلالي

## The bilingual dictionary as an assistant tool to the translator: the case of frozen structures

### Abstract

The phenomenon of frozen structure is a phenomenon that is common to many languages, also does it raises the same difficulties in term of its analysis, definition, delimitation of its field of study and translation. In this article we have rather focused on the subject of frozen structure translation following the lexicographic approach, so to realize this object, we have worked on analyzing some bilingual dictionaries in order to determinate their role and their contribution in the process of translation, in other words to find out which place is reserved to the phenomenon of frozen structure in this lexicographic tools, and how much they could be helpful for translator who searching the semantic equivalence of a frozen structure.

**Keywords:** frozen expression, bilingual dictionaries, translation, semantic equivalence

### Introduction

Le recours automatique aux dictionnaires est systématiquement condamné dans la pratique traductologique, souvent on recommande au traducteur de ne l'utiliser qu'avec prudence et en dernier recours. Ce qui ne masque pas le fait qu'un tel ouvrage a naturellement sa place dans la bibliothèque du traducteur, même le plus expérimenté. Il est souvent consulté, interrogé dans l'espoir de résoudre une situation ambiguë ou atypique, à laquelle doit faire face le traducteur à un moment ou un autre de son travail. Aussi avons-nous jugé utile de faire état du traitement réservé aux expressions figées dans les dictionnaires bilingues : français/arabe, arabe/français.

### 1. Les expressions figées dans les dictionnaires bilingues : état des lieux

Dans son article publié dans la revue *Traduire*, Pruvost (Pruvost Jean, 2002) note que l'élaboration d'un dictionnaire bilingue est une mise en relation de deux cultures, et nécessite la prise de conscience des écarts culturels qui se glissent dans le vocabulaire et modifient le sens, ou tout simplement l'enrichissent. Ces écarts culturels sont renforcés lorsqu'il s'agit d'expressions figées où le sens est souvent imprévisible à partir d'une lecture linéaire, ce qui complique la tâche du traducteur. En effet, les dictionnaires, en plus des informations linguistiques, sémantiques et phonétiques qu'ils proposent, renferment un ensemble d'habitudes socioculturelles qui sont traitées différemment par les lexicographes, qu'il s'agisse d'un dictionnaire unilingue ou bilingue. Dans ce dernier, le culturel est supposé

avoir une place importante, ce qui permet de construire un pont, même provisoire, entre deux sociétés dans l'espoir de rapprocher leur vision du monde et leur permettre de communiquer, du moins dans l'immédiat.

Dans ce qui suit, nous nous proposons d'analyser quelques dictionnaires bilingues dans le but de connaître :

- le rôle du dictionnaire dans la traduction,
- comment permet-il de guider l'interprétation du traducteur vers le bon sens,
- s'il est capable de fournir une explication efficace qui prend en compte les paramètres du contexte et de la situation,
- et si les locutions sont traitées de façon égale en dépit de leur catégorie grammaticale (verbale, nominale, adjectivale...).

En général, on reproche aux dictionnaires de fournir des équivalences virtuelles qui ne prennent pas en compte les nuances sémantiques des termes et laissent l'étudiant désorienté devant la masse de données plus ou moins informes qu'ils présentent. Ce qui ne facilite pas la compréhension des mots et encore moins leur emploi. Or, l'une des révélations de l'étude du langage en général, et du sens en particulier, est que celui-ci ne peut être conçu indépendamment du contexte ou du moins du co-texte. Les réserves qu'expriment les traductologues au sujet des dictionnaires viennent du fait que ces derniers décrivent les langues selon des nomenclatures où sont mis en parallèle les lexiques des deux langues, ce qui ne représente qu'un intérêt limité à cause de la dissymétrie des langues. Ainsi, le traitement du lexique doit être appuyé par toute une série de données complémentaires qui permettent de tirer profit des correspondances mises en évidence.

Ces lacunes que nous venons de mentionner s'accroissent dans le cas des unités polylexicales, notamment du fait que, d'une part, il n'y a consensus ni sur leur définition ni sur leurs caractéristiques, et la ligne de démarcation entre elles et les combinaisons libres n'est pas nette ; et d'autre part, que leur nombre est colossal. Ce qui rend leur traitement lexicographique compliqué et contraint le lexicographe à se poser nombre de questions avant de les intégrer dans son dictionnaire. Peut-être la plus importante est celle qui porte sur leur statut : doivent-elles apparaître comme *entrées*, *sous-entrées* ou comme *exemples*, c'est-à-dire dans la *macrostructure* ou la *microstructure* du dictionnaire ?

En effet, la tradition lexicographique française veut que le statut d'entrée ne soit pas accordé spontanément à tous les syntagmes, les unités complexes figureront par conséquent sous une entrée simple qui est en général la tête du syntagme. D'après Campos M. N (Campos Martin, 2009 : 353), il existe un consensus entre lexicographes pour délimiter les entrées de cette manière :

1. des unités qui sont morphologiquement, graphiquement et sémantiquement simples : *gouvernement, arrêt, cour,*
2. des unités qui sont graphiquement et morphologiquement complexes mais sémantiquement simples : *chef-d'œuvre, porte-parole,*
3. des unités qui sont graphiquement et sémantiquement simples mais morphologiquement complexes : *anticonstitutionnellement.*

Une répartition qui ne rend sans doute pas compte des unités qui sont morphologiquement, graphiquement et sémantiquement complexes comme les expressions figées, pourtant légion dans la langue. Hausmann a remarqué, non sans amertume, que la lexicographie *est ainsi faite que les mots ont dans la société lexicale un statut de grand, de noble, alors que les locutions ne sont que des roturières, [...], des parents pauvres.* (Hausmann, 1979 : 182).

Par conséquent, des unités comme *à la mode de Bretagne, être au four et au moulin, brûler la chandelle par les deux bouts,* ont peu de chance de figurer dans la macrostructure des dictionnaires, ce qui se répercutera inévitablement sur les opérations d'interprétation/réexpression du sens. Car s'il est facile de comprendre que *boîte de conserve* est « ce contenant métallique, hermétique, permettant la mise en conserve des aliments et leur maintien à température ambiante » et qu'un *ouvre boîte* est « l'instrument qui permet l'ouverture de cette boîte », il en va autrement des expressions que nous venons de citer car il y a disjonction, ou *décrochage référentiel* (Mejri, 2000 : 609) entre leurs constituants et le référent auquel elles renvoient initialement. D'où la difficulté à les comprendre et à les traduire. Il est donc indispensable que le lexicographe leur accorde une place dans son dictionnaire. Rey-Debove recommande de les faire figurer dans la macrostructure et conseille aux lexicographes de définir tout syntagme lexicalisé comme ils définissent l'entrée d'un dictionnaire.

Toutefois, il faut noter que le nombre très élevé de ces constructions dans la langue, ne permet pas de leur conférer à toutes le statut d'entrée. Le lexicographe est donc obligé de faire des choix en fonction de critères qu'il doit définir à l'avance pour gagner du temps et aboutir à des résultats satisfaisants. Par exemple, il peut décider de ne retenir que les expressions fréquentes ; ainsi pour exprimer la pauvreté, il choisira : *pauvre comme Job, n'avoir ni feu ni lieu, avoir de la peine à joindre les deux bouts,* et écartera par exemple : *n'avoir ni écu ni targe, manger du bœuf, tomber dans la débîne,* qui sont moins employées aujourd'hui. Et pour contourner ce manque d'espace, il peut fournir un maximum d'informations sur les expressions qu'il retient de sorte à assurer l'efficacité des opérations de décodage/encodage.

De notre part, nous avons essayé d'analyser quelques dictionnaires bilingues, dans l'objectif de mesurer le taux de présence des unités polylexicales et d'examiner la nature et la qualité des équivalents qu'ils proposent.

### 1.1 Taux de présence des phrasèmes dans le dictionnaire : étude quantitative

Dans un premier temps, nous avons voulu décrire le(s) dictionnaire(s) d'un point de vue quantitatif. Pour ce faire, nous avons recensé toutes les suites polylexicales répertoriées sous la lettre *d* (voir note) dans les dictionnaires *Mounged*, *Mounged PSEI*, *Al-Manhal*, *Assabil*. Nous les avons classées ensuite dans des catégories syntaxiques : *locution verbale*, *locution nominale*, *locution adverbiale*, etc. Les résultats sont confrontés aux données linguistiques, c'est-à-dire leur taux de présence dans la langue selon les estimations des linguistes, afin de connaître la place, voire l'importance, accordée à ces constructions, et si elle est la même pour toutes les catégories syntaxiques.

La comparaison laisse apparaître des différences entre les quatre dictionnaires quant au taux de présence des expressions figées. Le dictionnaire *Al-Manhal* contient le plus grand nombre de locutions figées (538 figements), ce qui peut-être dû, à notre avis, au fait que son auteur, Souheil Idriss, a pris en considération les réflexions théoriques autour de notions essentielles comme l'importance du contexte dans la construction du sens, le nombre important de phrasèmes dans les langues et la nécessité de les intégrer dans les ouvrages lexicographiques.

Le *Mounged* général contient 427 figements, un nombre plus élevé que celui du *Mounged PSEI* 411 figements. La raison est que le premier répertorie plus de locutions en intégrant plusieurs catégories : locution nominale, locution adverbiale, locution prépositionnelle, locution adverbiale, etc., tandis que le deuxième consacre plus d'espace aux locutions verbales et tend à négliger les autres catégories, ce qui explique probablement l'absence totale des locutions prépositionnelles.

*Assabil* présente seulement 174 formes figées, ce qui s'explique lorsque l'on constate l'espace dédié à la partie français/arabe par rapport à celui plus important dédié à la partie arabe/français. D'ailleurs, son auteur lui-même souligne que la priorité a été donnée à l'arabe afin de répondre au grand besoin d'avoir un dictionnaire de langue arabe moderne, pratique et exhaustif.

En ce qui concerne le taux de présence selon la catégorie syntaxique, nous avons remarqué que les locutions verbales viennent en tête dans les quatre dictionnaires, suivies des locutions adjectivales, ensuite des locutions nominales, puis des locutions adverbiales et enfin des locutions prépositionnelles. Ce qui peut s'expliquer par

une certaine préférence aux unités monolexicales lorsqu'il s'agit des catégories d'adverbe et de préposition (les locutions grammaticales).

Il convient de noter que les dictionnaires qui comptent le plus grand nombre de figements ne comptent pas systématiquement le plus grand nombre de locutions verbales. Le *Mounged PSEI* par exemple, occupe la troisième position avec 411 figements mais il comporte le plus grand nombre de locutions verbales.

Nous avons voulu comparer ces données à celles avancées par les linguistes, censées refléter le taux réel des phrasèmes dans la langue française. À ce propos, rappelons que Danell (Danell, 1992), estime entre 20 et 30% le taux des unités polylexicales dans un texte donné, Mel'čuk (Mel'čuk, 1993 : 83) parle de dizaines de milliers de phrasèmes et G.Gross (Gross, 1996 : 202) ne recense pas moins de 200 000 noms composés et de 30 000 verbes figés.

Pour les dictionnaires, Rey (Rey, 1985), note qu'un dictionnaire de 80 000 entrées contient environ 500 000 syntagmes terminologiques et Boulanger affirme que « 80 % environ de la masse des termes répertoriés dans une sphère de la connaissance sont constitués de syntagmes terminologiques ». (Boulanger, 1989 : 518).

Lorsque nous comparons ces données aux nôtres, nous nous rendons compte que la prise en charge du phénomène du figement par la lexicologie est en totale inadéquation avec l'ampleur et l'importance du phénomène dans la langue. L'espace consacré aux expressions figées dans les dictionnaires bilingues reste insuffisant et ne peut être de grand secours au traducteur. Ce qui met directement en cause la politique lexicographique en vigueur, qui considère toujours ces formules figées comme folkloriques malgré leur omniprésence à tous les niveaux de la langue et dans tous les types de discours.

Dans l'espoir de remédier à ces lacunes, et étant conscients de l'importance de l'espace que nécessite l'intégration de toutes les formes figées dans un dictionnaire papier, certains lexicographes soulignent l'intérêt de construire des bases de données qui prennent en charge le traitement de ces constructions. C'est le point de vue de Fabrice Issac qui, tout en rappelant que les unités polylexicales sont porteuses d'informations lexicales, syntaxiques et sémantiques, affirme que « *leur utilisation dans les systèmes de traitement automatique est fondamentale, quel que soit le type d'application envisagé.* » (Issac, 2010 : 1238).

## 1.2 Traitement des phrasèmes dans les dictionnaires : étude qualitative

Après avoir fait une analyse quantitative des expressions figées dans quelques dictionnaires bilingues, nous allons passer maintenant à l'analyse qualitative.

Il s'agit d'examiner les équivalents proposés en arabe pour tous les phrasèmes français construits avec le mot *dent*, toujours dans les mêmes dictionnaires. Ce choix s'explique par le fait que *dent* entre dans la construction d'un grand nombre de locutions figées.

Nous avons recensé dans les quatre dictionnaires un ensemble de 31 locutions réparties ainsi : 23 loc v, 4 loc adj, 3 loc n, 1 loc adv et 1 loc proverbiale. Ce qui rejoint les résultats constatés précédemment (§ 1.1) sur la proportion des différentes catégories. L'observation de ces données fait ressortir deux types de lacunes : quantitatives et qualitatives.

- Quantitatives, car le nombre d'expressions répertoriées reste largement inférieur à ce qui existe vraiment dans la langue. Sur plus de 60 locutions construites avec le mot *dent* recensées dans plusieurs ressources : *Le Bouquet des expressions imagées* (60), *Le Robert Langage et Culture* (45), sur Internet (près de 50 locutions), le *Mounged PSEI* n'en cite que 24, ce qui constitue à peine la moitié de leur nombre dans la langue, et *Al-Manhal* n'en cite que 15. Par conséquent, le recours à ces dictionnaires bilingues n'est utile que pour les locutions inventoriées, pour le reste, le traducteur est invité à chercher le sens dans un dictionnaire unilingue français (général ou spécialisé), si l'expression existe bien sûr.
- Qualitatives, car 14/31 locutions seulement ont été traduites par un figement, soit 42 %.
- Avoir la dent dure : [*huwa murru al-lisān*] «Il a la langue amère» (*Al-Manhal*, *Mounged*, *Mounged PSEI*).
- Montrer les dents : [*kaššara ʿan asnāni-h/anyābi-h*] «Il a grimacé des dents/des crocs» (*Mounged*, *Mounged PSEI*), [*labisa la-hu jilda an-namir*] «Il a revêtu à son intention la peau du tigre» (*Assabil*)
- Déchirer qqn à belle dent : [*mazzaqa as-sumʿa, talima aš-šaraḡ*] «Il a déchiré la réputation / Il a flétri l'honneur» (*Al-Manhal*), [*nahaša ʿarḡa fulān*] «Il a déchiré l'honneur de qqn» (*Mounged*, *Mounged PSEI*).
- Être sur les dents : [*dābat azfāru-hu fī*] «Ses ongles ont fondu dans» (*Assabil*).
- Garder une dent contre qqn : [*ḥamala al-ḥiqd ʿalā fulān*] «Il a porté l'envie contre qqn» (*Mounged*, *Mounged PSEI*).
- Grincer ses dents : [*ḥaraqa al-urrama ḡayzan*] «Il a grincé les dents de colère» (*Mounged PSEI*).
- Mentir comme un arracheur de dents : [*kāna akḏaba min ʿurqūb*] «Il est plus menteur que eurqūb» (personnage historique devenu célèbre par ses mensonges à répétition).

- Ne pas desserrer les dents : [*lam yanbis bi binti šafat*] «Il n'a pas articulé la fille d'une lèvre» (*Mounged PSEI*) [*tašabbaṭa bi aš-šamt*] «Il s'est attaché au silence» (*Al-Manhal*).
- Quand les poules auront des dents : [*indamā yašību al-ğurāb/indamā yabīḍu ad-dīk*] «Quand les plumes du corbeau deviendront blanches de vieillesse/ Quand pondra le coq» (*Mounged, Mounged PSEI*).
- Rire à belles dents : [*iftarra ʿan dawāḥ-ik*] «Il a montré les prémolaires» (*Assabil, Mounged PSEI*).
- Rire du bout des dents : [*ḍaḥika min ʿaraf asnāni-hi*] «Il a ri du bout de ses dents» (*Mounged PSEI*).
- Dent de sagesse : [*ḍirs al-ʿaql*] «molaire de la raison» (*Mounged, Al-Manhal*).
- Dent pour dent : [*as-sinu bi as-sinni*] «la dent pour la dent» (*Mounged*).

Pour les 19 locutions qui restent, soit 57 %, la traduction s'est faite par un syntagme libre, ou par un mot simple.

Parmi les lacunes qualitatives, on relève aussi celle qui concerne leur forme de présentation. En effet, celle-ci varie d'un dictionnaire à l'autre. Par exemple, les locutions *manger à belles dents* et *manger du bout des dents*, figurent dans le *Mounged* sous leur forme canonique ou lemmatisée, alors qu'elles se trouvent amputées du verbe dans les deux autres dictionnaires, respectivement *Assabil* et *Al-Manhal*, où figurent les formes suivantes : *à belles dents*, *du bout des dents*. La différence n'est pas seulement lexicale mais aussi syntaxique, puisque dans le premier cas, il s'agit de locutions verbales et dans le deuxième de locutions adverbiales.

En outre, nous avons remarqué que des locutions qui ne sont pas répertoriées sous l'entrée *dent*, figurent sous une entrée différente, c'est le cas de *ne pas desserrer les dents* que nous avons relevée sous le verbe *desserrer*. Se pose alors un autre problème, celui du mot pivot, qui, rappelons-le, n'est pas systématiquement l'élément tête.

Tous ces points risquent d'affecter, ou du moins de retarder, le travail du traducteur qui, dans sa recherche du sens, a tout intérêt à reconnaître sinon à bien deviner l'emplacement de la séquence figée s'il ne veut pas chercher sous plusieurs entrées et perdre un temps précieux. La question se pose de savoir lequel des constituants de l'expression va déterminer l'entrée sous laquelle elle est traitée, chose qui n'est pas toujours facile à déterminer. Bogaards, qui nous renseigne sur la démarche de l'utilisateur du dictionnaire, explique que celui-ci « *interroge généralement le dictionnaire aux mots les moins fréquents, quand les deux possibilités se présentent* » (Bogaards, 1990 : 79)



Un tel constat peut certes éclairer les lexicographes pour certaines locutions, notamment lorsque l'un des constituants est moins fréquent que les autres, ainsi dans *être dans de beaux draps*, *drap* étant moins fréquent que *beau* ou *être*, la démarche de l'usager peut être celle définie par Bogaards, tout comme dans *cela ne fait pas un petit pli*, où *pli* est le moins fréquent. En revanche, dans d'autres situations, il faut plus que la fréquence pour expliquer la démarche de l'usager, tant il est difficile de décider quel est le constituant le moins fréquent. C'est le cas de : *une main de fer dans un gant de velours*, qui apparaît sous plusieurs entrées ; *main*, *velours* et *gant*, où elle reçoit à chaque fois une traduction différente. Sous l'entrée *main*, c'est le sens figuré qui est traduit, alors que sous l'entrée *velours* c'est le sens propre. Une telle présentation lexicographique peut avoir des conséquences fâcheuses sur la traduction car le traducteur qui choisira l'équivalent donné sous l'entrée *velours* aboutira certainement à un mauvais sens, voire au non-sens. Pour remédier à ces lacunes de présentation et pour simplifier à l'usager la consultation du dictionnaire et optimiser les résultats de sa recherche, Candel propose de « *lui fournir en entrée autonome, les locutions et syntagmes traités* » (Candel, 1995 : 159).

Autre difficulté que soulève le traitement des figements dans les dictionnaires bilingues, celle des registres de langue. Un critère souvent négligé par les lexicographes qui ne s'appliquent pas, ou peu, à respecter le registre de l'expression source lors de la traduction. Or, nous savons que l'emploi d'un tel ou tel niveau de langue n'est pas anodin, il dépend de la situation de communication et des objectifs à atteindre. Il ne s'agit pas d'exprimer des réalités différentes mais d'exprimer la même réalité dans des styles différents.

Cela dit, il ne faut pas oublier que si le dictionnaire bilingue permet au traducteur de trouver l'équivalent qu'il cherche, le dictionnaire unilingue lui permet de comprendre une expression qu'il rencontre pour la première fois ou qui subit un emploi inédit, et peut donc être aussi utile. De plus, puisque la compréhension ou le décodage précède la réexpression ou l'encodage, le traducteur peut d'abord consulter le dictionnaire unilingue avant d'utiliser le dictionnaire bilingue. Ce qui met l'accent sur son rôle dans la traduction. Il est évident que si le traducteur ne parvient pas à comprendre le sens d'une expression ou son emploi dans un contexte précis, il ne parviendra, en aucun cas, à la traduire correctement, car il faut comprendre pour faire comprendre.

## Conclusion

Après cette analyse, nous pouvons affirmer que les dictionnaires bilingues n'ont pas intégré complètement les nouvelles théories et réflexions dans les domaines

linguistiques et traductologiques, et par conséquent restent loin des aspirations des usagers, notamment quand il s'agit de comprendre ou de traduire les constructions figées. En effet, un bon dictionnaire doit tenir compte non seulement du stock lexical des unités simples, mais également des unités complexes qui, comme nous l'avons constaté, constituent une partie importante de la langue.

Nous soulignons ainsi les pratiques lexicographiques actuelles qui tendent à refouler les phraséologismes dans la microstructure des dictionnaires ou s'en servent uniquement comme exemples, et nous convenons avec Boulanger que « *la présence des formations complexes dans les dictionnaires n'est pas une lubie, ni une fantaisie. Elles sont plus que des objets linguistiques à décrire* » (Boulanger, 1989 : 518). Il est essentiel que celui qui consulte un dictionnaire puisse non seulement comprendre, mais aussi traduire le figement par un équivalent juste, capable de restituer de la meilleure façon les composants du message du départ. Donc le lexicographe doit s'appliquer à expliciter les différences entre les deux cultures, notamment dans le cas de langues éloignées, en mettant en lumière le non-dit. Il faut aller au-delà de la simple équivalence lexicale pour transmettre, en même temps que le sens, l'univers culturel de la langue concernée.

À travers notre étude, nous avons constaté que ces outils, censés apporter une aide à l'utilisateur, s'adressent plus aux natifs qu'aux apprenants étrangers ou aux traducteurs et présentent plusieurs lacunes que nous avons résumées dans les points suivants :

1. Le choix de la matière à intégrer : c'est peut-être la première lacune que constate l'utilisateur d'un dictionnaire qui est souvent déçu de ne pas trouver une ou plusieurs des expressions figées qu'il recherche. Bien que l'idéal soit de permettre à l'utilisateur de retrouver une locution sous tous les mots qui la composent pour ne pas avoir à la chercher sous plusieurs entrées, le lexicographe est toujours contraint, pour éviter le dédoublement d'informations, de choisir l'entrée la plus probable.

2. Le placement : l'une des questions que se posent les lexicographes et les usagers concerne la place de l'expression figée. C'est un problème qui touche particulièrement les constructions à mots multiples, il s'agit pour le lexicographe de savoir sous quelle entrée faire figurer l'expression et pour l'utilisateur, où la chercher. Les méthodes les plus répandues suivent un classement selon le premier mot «mot-tête» ou le mot le plus important «mot-pivot ou mot-vedette». Cependant, l'une et l'autre méthode présentent quelques lacunes, d'une part, le classement sous le premier constituant ne permet pas toujours de repérer l'expression recherchée, parce qu'il se base essentiellement sur le critère de stabilité formelle alors que les unités à mots multiples peuvent être employées dans le texte sous une

forme différente de leur forme canonique, de plus, elles subissent des tronctions, et la forme tronquée peut, à son tour se lexicaliser. D'autre part, le classement selon le mot le plus riche sémantiquement ou le mot pivot subit la subjectivité et l'intuition du lexicographe et n'obéit à aucune règle précise, puisque ce mot peut varier d'un lexicographe à l'autre.

3. La microstructure est l'ensemble des informations apportées sur une entrée donnée, elle constitue les articles d'un dictionnaire et varie selon plusieurs paramètres : dictionnaire monolingue/bilingue, spécial/général, pour débutants/spécialistes, les langues sources/cibles, etc. Dans le cas qui nous intéresse ici, celui des expressions figées, les informations apportées doivent permettre de comprendre l'expression, de l'utiliser dans des contextes variés et, dans le cas des dictionnaires bilingues, de fournir son équivalent le plus proche sémantiquement, syntaxiquement et stylistiquement.

Cependant, notre recherche a montré que les dictionnaires dans leur ensemble sont loin de satisfaire les besoins des apprenants. En effet, l'information apportée ne permet souvent pas un décodage complet de l'énoncé tant elle est conçue dans un but restreint : remplacer une signification par une autre, sans prendre en considération ni l'emploi réel des termes et des expressions dans le contexte, c'est-à-dire leur dimension dynamique, ni les manipulations qu'ils peuvent subir. Danlos a déjà condamné le traitement réservé aux constructions figées dans les dictionnaires bilingues, qu'elle juge dépourvu de toute *prétention scientifique* (Danlos, 1988 : 6). Elle rejoint sur ce point Hausmann (Hausmann, 1979 : 277) qui évoque un *abîme* entre les unités simples et les locutions dans les dictionnaires, qui produit un décalage entre les objectifs du traducteur et ceux du lexicographe, étant donné que ce dernier s'attache à définir le sens des unités dans la langue, c'est-à-dire hors contexte, alors que le traducteur travaille sur le sens contextuel qui peut être différent de celui fourni par le dictionnaire.

Par ailleurs, si le lexicographe doit donner la priorité au sens, d'autres critères doivent également être observés : fréquence de l'expression, registre, catégorie syntaxique, etc., et puisque les expressions figées, comme le reste du lexique, sont polysémiques, le lexicographe doit faire en sorte que les différentes acceptions figurent dans son dictionnaire. La restitution de ces paramètres augmente l'efficacité et la fiabilité du dictionnaire et permet de combler le manque dû à l'apprentissage et aux limites de la mémoire humaine.

## Bibliographie

- Bogaards, P. 1990. « Où cherche-t-on dans le dictionnaire ? », *International journal of lexicography*, p. 79-102.
- Boulanger, J.-C. 1989. « La place du syntagme dans le dictionnaire de langue » *Meta*, vol. 4, p. 518.
- Candel, D. 1995. « Locutions en langue de spécialité », *Cahiers du Français Contemporain : La locution en discours*, Fontenay/S. Cloud, Didier-Érudition, p. 159.
- Campos Martin, N. 2009. « Lexicographie et traduction (2) ; Macrostructure et Microstructure des dictionnaires : les entrées, les articles et les définitions lexicographiques », *Entreculturas*, n° 1, p. 353.
- <http://www.entreculturas.uma.es/n1pdf/articulo18.pdf>. [consulté le 15-05-2016].
- Danell, K. J. 1992. « Nothing but phrases: About the distribution of idioms and stock phrases », *Edlund*, Umeå.
- Danlos, L. 1988. « Présentation : lexique-grammaire des expressions figées », *Langages*, n° 90, p. 6.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris : Ophrys.
- Hausmann, F. J. 1979. Tout est idiomatique dans les langues. In : *La locution entre langue et usages*, Fontenay/Saint-Cloud, ENS Éditions, p. 277-290.
- Issac, F. 2010. Outils et méthode de constitution de dictionnaire de formes figées. *Revue Lexicometrica, Actes JADT 2010*, p. 1237-1247.
- [http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2010/allegati/JADT-2010-1237-1248\\_170-Issac.pdf](http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2010/allegati/JADT-2010-1237-1248_170-Issac.pdf) [consulté le 15-05-2016].
- Mejri, S. 2000. « Figement et dénomination », *Meta*, vol. 45, n° 4, p. 609-621.
- Mel'čuk, I. 1993. « La phraséologie et son rôle dans l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère », *ELA*, n° 92, p. 83.
- Pruvost, J. 2002. « Traduire l'écart culturel dans les dictionnaires bilingues ? », *Traduire 2*, Cergy-Pontoise, Centre de Recherche Texte Histoire, textes réunis et présentés par Delas, Paris : *Les Belles Lettres*, p. 135-158.
- Rey, A. 1985. « Préface de la deuxième édition », *Le Grand Robert de la langue française*, 2<sup>e</sup> éd.

## Note

1. La lettre **d** regroupe un nombre non négligeable de phrasèmes, ce qui permet de généraliser nos constats et de considérer les résultats obtenus comme représentatifs du taux de présence des figements dans les dictionnaires en général.